# Programme Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS)-Niveau 4

## *Animation Sociale*

## *Session 2023-2025*

## Code CPF : 241669
## Code RNCP : 28557

L'Animateur conçoit et conduit des actions en animation sociale auprès de personnes accueillies dans une diversité d'établissements et de services du secteur social et de l'éducation populaire. Il s'appuie sur une diversité de supports d'activité pour soutenir l'autonomie des personnes et le lien social. Son action vise à prévenir le risque de rupture du lien social, à créer ou recréer du lien social, à maintenir l'autonomie sociale.

Les activités de l'animateur social peuvent s'exercer au sein d'associations privées ou publiques auprès de personnes de toutes classes d'âge en situation de handicap social, physique, mental :

- Associations privées (centres socioculturels, Maison de la Jeunesse et de la Culture, établissements spécialisés dans l'accueil des personnes en situation de handicap ou établissements éducatifs pour enfants ou adolescents en difficulté sociale, établissements dédiés à la personne âgée tels que des EHPAD, résidences Séniors, Accueil de jour, etc.),
- Établissements relevant de la fonction publique hospitalière (accueil de la personne âgée dépendante) ou de la fonction publique d'État (établissements pénitenciers),
- Collectivités territoriales (service jeunesse auprès de municipalités)

## OBJECTIFS

La formation a pour objectif de permettre au futur. e animateur.trice social.e de :

- Construire un socle de savoirs et de savoir-faire nécessaires pour valider le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport ;
- Développer une posture professionnelle nécessaire à l'exercice du métier.

Au terme de la formation, le titulaire sera en capacité à :

- Concevoir et conduire des actions en « animation sociale » auprès de personnes fragilisées par un risque d'isolement social, par un risque de marginalisation ;
- Prévenir le risque de rupture du lien social, créer ou recréer du lien social, maintenir l'autonomie sociale ;

- Utiliser des supports d'activités (techniques et outils d'animation) comme moyens au service d'une démarche d'animation sociale ;
- Participer à la mise en œuvre de partenariats internes et externes et au fonctionnement de la structure ;
- Participer à l'accueil des différents publics et aux différentes actions de communication et de promotion de ses activités d'animation

## CONTENU & DUREE DE LA FORMATION

La formation, répartie sur 17 mois, comporte en alternance 784,5 heures d'enseignement théorique (790,5 h pour les apprentis) et 800 heures minimum de formation pratique.

Elle est construite autour d'une phase de positionnement et de 4 unités de compétences (UC) :

| | | |
|---|---|---|
| Phase de positionnement | | 28h |
| | | |
| UC1 | Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure | 133h |
| UC2 | Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure | 357h |
| UC3 | Conduire une action d'animation dans le champ de l'animation sociale | 119h |
| UC4 | Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale | 133h |

*Formation modulaire possible : suivre une ou plusieurs UC séparément – nous contacter.*

Un accompagnement des stagiaires (fixées hors calendrier) d'un total de 14.5 heures (20.5 heures pour les apprentis) est également proposé selon les modalités ci-après :
- Guidances
- Visite de stage
- Rencontre tripartite
- Epreuve certificative initiale et de rattrapage

Une option est possible : 70 h supplémentaire pour les séquences formatives CC (Certificat Complémentaire) de direction d'un accueil collectif de mineurs (ACM) – Sous conditions (accord de l'employeur et travailler dans le secteur jeunesse).

## CALENDRIER

La formation se déroule principalement les jeudis et vendredis du 13 novembre 2023 au 31 mars 2025.

➔ Calendrier détaillé ci-joint

## LIEU & HORAIRES DE LA FORMATION

ESEIS – Site de Schiltigheim
CS 90045
12 rue Jean Monnet
67311 SCHILTIGHEIM
Les horaires de formation sont fixés comme suit : 9h-12h30 et 13h30-17h00

## COÛT PEDAGOGIQUE

Nous contacter pour un devis.

## INFORMATIONS

La formation est ouverte à l'apprentissage en partenariat avec le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) Form'As.

Les personnes de moins de 30 ans sont éligibles au contrat d'apprentissage. Pas de limite d'âge pour les personnes ayant une Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé, et les sportifs de haut-niveau.
Le contrat d'apprentissage assure une prise en charge totale du coût de la formation et permet d'avoir le statut de salarié(e) apprenti(e).

Pour plus de renseignements, contacter le CFA Form'AS par téléphone au 03 88 28 00 05 ou par mail : contact@form-as.fr.

## CONTACT

Responsable de formation : RAPP-Marjorie LEBLANC –03.88.18.53.68 - marjorie.rapp-leblanc@eseis-afris.eu

Assistante Pédagogique : Jamila BOUNIF – 03.88.18.61.35 – jamila.bounif@eseis-afris.eu